



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 7439

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la très nette détérioration du climat social. Après la forte mobilisation des salariés lors de la grève à France Telecom le 12 octobre dernier, il paraissait vivement indiqué d'approfondir au plus vite le dialogue avec les catégories sociales les plus durement frappées par la crise actuelle. Or les péripéties du conflit d'Air France, révélateur du traumatisme sérieux du corps social français, démontrent, si besoin est, que le message n'avait pas été entendu. S'il ne fait pas de doute que la compagnie aérienne nationale connaît de très graves difficultés qui appelleront inéluctablement des solutions douloureuses, il n'est pas pour autant admissible de recourir à des méthodes qui refusent toute concertation préalable approfondie et ignorent l'exigence d'équité la plus élémentaire. De cette expérience, ressortent l'impérieuse nécessité d'engager une politique économique et sociale active qui fasse apparaître des perspectives d'amélioration crédible et l'ardente obligation de discuter, d'écouter et de proposer des solutions équitables. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend rapidement prendre afin de renouer la concertation avec les salariés dans tous les secteurs en proie au désarroi.

Texte de la réponse

La concertation entre employeurs et salariés est une des conditions du bon fonctionnement de la démocratie. Le Gouvernement s'attache à renforcer ce dialogue. La loi quinquennale relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle comporte de nombreuses dispositions allant dans ce sens : soit en facilitant la représentation au sein des entreprises, grâce par exemple à la fusion des organes de représentation pour les petites et moyennes entreprises ; en ouvrant le champ de négociations, dans des domaines comme l'organisation du travail, la formation continue, la formation professionnelle initiale. Le Gouvernement est de plus favorable à une concertation globale. Pour la première fois depuis plus de quinze ans, le Premier ministre a rassemblé par deux fois à l'hôtel Matignon l'ensemble des partenaires sociaux pour étudier et proposer des solutions. La première priorité du Gouvernement demeure la lutte en faveur de l'emploi. Ces réflexions ont abouti sur le vote de la loi quinquennale et l'ouverture de nouveaux champs de négociation. Une nouvelle réunion sera organisée à l'hôtel Matignon avec les partenaires avant la fin du mois de février pour discuter de l'application des mesures décidées par le Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Sauvadet François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7439

Rubrique : Conflits du travail

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 1993, page 3729

Réponse publiée le : 21 février 1994, page 869